



*terrain d'arts
en loire-atlantique*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 DÉCEMBRE 2025

DELIBERATION N°2025-25

OBJET

• ELECTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES •

Le Conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de Mixt à Nantes sous la présidence de Dominique Poirout				
DATE DE CONVOCATION Le 25 novembre 2025	MEMBRES TITULAIRES OU SUPPLÉANTS	PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	ABSENTS
	BIR Cécile - titulaire ALEMANY Jérôme - suppléant		X	
	COUÉ Julien			X
	DUBEAU Christine	X		
	GERARD ANNE ou son représentant	X		
	GERMAIN THOMAS Patrick	X		
NOMBRES DE MEMBRES EN EXERCICE 16	GIRARDOT-MOITIÉ Chloé - titulaire BESSIÈRE Ugo - suppléant	X		
PRÉSENTS 9	JANSEN Louise - titulaire RETIF Ludovic - suppléant	X		
REPRÉSENTÉS 2	LE BALH Nina - titulaire RUSSON Gaetane - suppléante	X		
VOTANTS 11	LE MOULLEC Catherine		X	
	MAGRE Vincent			X
	MARTINEAU David - titulaire BIGEARD Myriam - suppléante	X		
	PARAGOT Agnès - titulaire BOUVAIS Erwan - suppléant			X
	POIROUT Dominique - titulaire FETIVEAU Yannick - suppléant	X		
	SALLE Fanny - titulaire OUDAERT Nicolas - suppléant	X		
	SEASSAU Aymeric - titulaire BOURDON Emilie - suppléante			X
	THEBAULT Alexandre - titulaire LEROY Isabelle - suppléante			X



DELIBERATION N°2025-25

OBJET

• ELECTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES •

Conformément aux lois N°2002-6 du 4 janvier 2002 et n°2006-723 du 22 juin 2006 relatives à la création d'établissements publics de coopération culturelle, et à son fonctionnement

Conformément aux décrets n° 2002-1172 du 11 septembre 2002 et n° 2007-788 du 10 mai 2007 relatifs aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les articles L. 1431-1 et suivants et R. 1431-1 èt suivants

Vu l'arrêté du 14 octobre 2013, du Préfet de Région, portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Le Grand T »

Vu l'arrêté préfectoral du préfet de région du 4 décembre 2024 portant modification de l'établissement public de coopération culturelle « Le Grand T » en « Mixt »

Vu le code des marchés publics et le code général des collectivités publiques et notamment les article L1411-5 et L1414-2

Vu le résultat des élections des représentants du personnel au conseil d'administration.

VOTE

Il est proposé au conseil d'administration de valider la nomination des membres de la commission d'appel d'offres suivante :

Titulaires	Suppléants
Fanny Sallé	Dominique Poirout
Catherine Le Moullec	Patrick Germain-Thomas
David Martineau	Cécile Bir
Agnès Paragot	Chloé Girardot-Moitié
Louise Jansen	Nina Le Balh



*terrain d'arts
en loire-atlantique*

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration

DÉCIDENT

Article 1 :

D'approuver la nomination des membres de la commission d'appel d'offres suivante :

Titulaires	Suppléants
Fanny Sallé	Dominique Poirout
Catherine Le Moullec	Patrick Germain-Thomas
David Martineau	Cécile Bir
Agnès Paragot	Chloé Girardot-Moitié
Louise Jansen	Nina Le Balh

La CAO est compétente pour traiter les marchés publics passés selon une procédure formalisée dont la valeur estimée prise individuellement est égale ou supérieure aux seuils européens qui figurent en annexe du code de la commande publique. Elle est présidée par la directrice de l'établissement ou son représentant dûment habilité.

À :

L'unanimité

.....vote « POUR »

.....vote « CONTRE »

.....« ABSTENTION »

Madame Dominique Poirout, Présidente de l'EPCC, et Madame Catherine Blondeau, directrice sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Régulièrement publié et transmis en préfecture le
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Fait à Nantes, le 5/12/2025
La Présidente de l'EPCC Mixt
Dominique Poirout

